

Des choix responsables

SOLIDITÉ
CROISSANCE
AMBITION



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés
du deuxième trimestre 2020

Aux 30 juin 2020 et 2019



États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

2	États des résultats consolidés
3	États du résultat global consolidés
4	États de la situation financière consolidés
5	États des variations des capitaux propres consolidés
7	États des flux de trésorerie consolidés
8	Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
8	Note 1 Information générale
8	Note 2 Impacts de la pandémie liée à la COVID-19
9	Note 3 Modifications de méthodes comptables
11	Note 4 Cession d'entreprise
12	Note 5 Placements et produits de placement
14	Note 6 Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement
21	Note 7 Gestion des risques associés aux instruments financiers
23	Note 8 Instruments financiers dérivés
25	Note 9 Actif net des fonds distincts
26	Note 10 Débentures
26	Note 11 Capital social
27	Note 12 Cumul des autres éléments du résultat global
28	Note 13 Gestion du capital
28	Note 14 Frais généraux
29	Note 15 Impôts sur le résultat
29	Note 16 Information sectorielle
35	Note 17 Résultat de base par action ordinaire
36	Note 18 Avantages postérieurs à l'emploi
37	Note 19 Engagements
37	Note 20 Données comparatives

États des résultats consolidés

(non audités, en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Primes				
Primes brutes	2 310	2 186	5 251	4 727
Primes cédées	(206)	(203)	(401)	(389)
Primes nettes (note 16)	2 104	1 983	4 850	4 338
Produits de placement (note 5)				
Intérêts et autres produits tirés des placements	310	328	749	654
Variation de la juste valeur des placements	3 845	1 343	2 548	3 179
	4 155	1 671	3 297	3 833
Autres produits	418	425	856	835
	6 677	4 079	9 003	9 006
Prestations sur contrats et charges				
Prestations et règlements bruts sur contrats	1 218	1 442	2 828	2 936
Prestations et règlements cédés sur contrats	(137)	(125)	(271)	(242)
Transferts nets aux fonds distincts	524	196	1 212	420
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	4 018	1 550	3 316	3 900
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	21	7	22	21
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(19)	(41)	(94)	(80)
	5 625	3 029	7 013	6 955
Commissions	395	410	834	795
Frais généraux	355	353	762	714
Taxes sur primes et autres taxes	27	32	60	64
Charges financières	14	14	27	29
	6 416	3 838	8 696	8 557
Résultat avant impôts	261	241	307	449
Impôts sur le résultat (note 15)	56	54	54	104
Résultat net	205	187	253	345
Résultat net attribué aux contrats avec participation	7	—	8	1
Résultat net attribué aux actionnaires	198	187	245	344
Dividendes sur actions privilégiées (note 11)	5	6	11	12
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	193	181	234	332
Résultat de base par action ordinaire (en dollars) (note 17)	1,78	1,67	2,15	3,06

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États du résultat global consolidés

(non audités, en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	205	187	253	345
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Actifs financiers disponibles à la vente				
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	146	20	28	90
Reclassement des pertes (profits) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	(8)	(7)	(14)	(9)
	138	13	14	81
Couverture d'investissements nets				
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	(63)	(26)	65	(51)
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	59	21	(51)	41
	(4)	(5)	14	(10)
Couverture de flux de trésorerie				
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	1	(1)	—	(2)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(125)	(35)	(56)	(57)
Total des autres éléments du résultat global	10	(28)	(28)	12
Résultat global	215	159	225	357
Résultat global attribué aux contrats avec participation	7	—	8	1
Résultat global attribué aux actionnaires	208	159	217	356

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

(non audités, en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Pertes (profits) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	(50)	(6)	(9)	(31)
Reclassement des profits (pertes) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	1	2	4	4
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(10)	(4)	9	(7)
	(59)	(8)	4	(34)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	44	12	20	20
Recouvrement (charge) d'impôts total sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	(15)	4	24	(14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États de la situation financière consolidés

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2020 (non audités) \$	Au 31 décembre 2019 \$
Actif		
Placements (note 5)		
Trésorerie et placements à court terme	1 414	1 005
Obligations	29 964	27 189
Actions	2 920	3 024
Prêts hypothécaires et autres prêts	3 749	3 870
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 711	1 003
Avances sur contrats	931	900
Autres placements	433	429
Immeubles de placement	1 989	2 077
	43 111	39 497
Autres éléments d'actif	3 072	2 147
Actif de réassurance	1 223	1 030
Immobilisations corporelles	383	394
Actif d'impôts différés	56	24
Immobilisations incorporelles	760	805
Goodwill	555	606
Actif total du fonds général	49 160	44 503
Actif net des fonds distincts (note 9)	28 505	27 868
Actif total	77 665	72 371
Passif		
Passif relatif aux contrats d'assurance	34 178	30 665
Passif relatif aux contrats d'investissement	654	630
Instruments financiers dérivés (note 8)	858	431
Autres éléments de passif	7 265	6 079
Passif d'impôts différés	249	287
Déventures	652	652
Passif total du fonds général	43 856	38 744
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts (note 9)	28 505	27 868
Passif total	72 361	66 612
Capitaux propres		
Capital social et surplus d'apport	2 180	2 180
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	3 074	3 537
Comptes des contrats avec participation	50	42
	5 304	5 759
Passif et capitaux propres totaux	77 665	72 371

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États des variations des capitaux propres consolidés

(non audités, en millions de dollars)

Au 30 juin 2020

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 11)	Actions privilégiées (note 11)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 12)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2018	52	1 655	525	23	3 440	23	5 718
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	713	—	713
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(10)	—	—	—	—	—	(10)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	33	33
Résultat global de l'exercice	(10)	—	—	—	713	33	736
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	(21)	21	—
Transfert du régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	(23)	—	—	(23)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(651)	—	(651)
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	(22)	—	(22)
Autres	—	—	—	—	1	—	1
	—	—	—	(23)	(693)	21	(695)
Solde au 31 décembre 2019	42	1 655	525	—	3 460	77	5 759
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	245	—	245
Résultat net attribué aux contrats avec participation	8	—	—	—	—	—	8
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(28)	(28)
Résultat global de la période	8	—	—	—	245	(28)	225
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	(56)	56	—
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(671)	—	(671)
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	(11)	—	(11)
Autres	—	—	—	—	2	—	2
	—	—	—	—	(736)	56	(680)
Solde au 30 juin 2020	50	1 655	525	—	2 969	105	5 304

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

(non audités, en millions de dollars)

Au 30 juin 2019

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 11)	Actions privilégiées (note 11)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 12)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2018	52	1 655	525	23	3 440	23	5 718
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	344	—	344
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	—	—	—	—	—	1
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	12	12
Résultat global de la période	1	—	—	—	344	12	357
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	(57)	57	—
Transfert du régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	(23)	—	—	(23)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(270)	—	(270)
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	(12)	—	(12)
Autres	—	—	—	—	(3)	—	(3)
	—	—	—	(23)	(342)	57	(308)
Solde au 30 juin 2019	53	1 655	525	—	3 442	92	5 767

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États des flux de trésorerie consolidés

(non audités, en millions de dollars)	Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	307	449
Charges financières	27	29
Impôts payés, nets des remboursements	(54)	(156)
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	3 426	3 920
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	24	(12)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(125)	(61)
Pertes (profits) latents sur les placements	(2 545)	(3 175)
Provisions pour pertes	37	19
Amortissement des primes et des escomptes	9	8
Autres amortissements	95	119
Dépréciation du goodwill (note 14)	24	—
Gain sur cession d'entreprise (note 4)	(16)	—
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	1	51
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :		
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	7 673	7 692
Achats liés aux placements	(7 760)	(8 174)
Pertes (profits) réalisés sur les placements	(21)	(19)
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	(37)	(297)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	1 065	393
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'entreprises, nettes de trésorerie	—	(2)
Cession d'entreprise, nette de trésorerie	79	—
Ventes (achats) d'immobilisations corporelles et incorporelles ¹	(27)	(75)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	52	(77)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Rachat de débentures (note 10)	—	(250)
Remboursement d'obligations locatives ¹	(17)	(7)
Dividendes sur actions ordinaires	(671)	(270)
Dividendes sur actions privilégiées	(11)	(12)
Intérêts payés sur débentures	(10)	(13)
Intérêts payés sur obligations locatives	(2)	(2)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(711)	(554)
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	3	(2)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	409	(240)
Trésorerie et placements à court terme au début	1 005	1 046
Trésorerie et placements à court terme à la fin	1 414	806
Information supplémentaire :		
Trésorerie	870	434
Placements à court terme	544	372
Total de la trésorerie et placements à court terme	1 414	806

¹ Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020, les immobilisations corporelles ainsi que les obligations locatives présentées aux états de la situation financière consolidés comprennent un montant de 17 \$ (6 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2019) de capitalisation initiale sans effet sur la trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de six mois terminées les 30 juin 2020 et 2019 (non audités) (en millions de dollars, sauf indication contraire)

1 › Information générale

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est une société d'assurance de personnes constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, régie par la Loi sur les assureurs et relevant de l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. et ses filiales (iA Assurance ou la société) offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de fonds communs de placement, de valeurs mobilières, d'assurance auto et habitation, de prêts hypothécaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

Le 1^{er} janvier 2019, iA Assurance et iA Société financière inc. (iA Société financière) ont complété une opération aux termes de laquelle iA Société financière est devenue la société de gestion de portefeuille propriétaire de toutes les actions ordinaires de la société par voie d'un plan d'arrangement en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) et de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) (l'arrangement).

Aux termes de l'arrangement, la totalité des actions ordinaires de la société en circulation au 1^{er} janvier 2019 ont été échangées contre des actions ordinaires nouvellement émises de iA Société financière, à raison d'une action pour une. Les actions privilégiées et les débetures de la société émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement. iA Société financière est un « émetteur absorbant » de la société au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de la société. Ce changement n'a pas eu d'incidence financière sur les états financiers de la société.

Le 1^{er} janvier 2020, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. et sa filiale L'Excellence, Compagnie d'assurance-vie ont fusionné. La fusion a été comptabilisée à la valeur comptable et n'a eu aucun effet sur les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la société sont établis sur la base des Normes internationales d'information financière (IFRS) conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne contiennent pas toute l'information requise dans un état financier annuel complet et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Les principales méthodes comptables utilisées pour établir les présents états financiers consolidés intermédiaires sont conformes à celles qui se trouvent dans les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, à l'exception des éléments mentionnés à la note 3.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 30 juillet 2020.

2 › Impacts de la pandémie liée à la COVID-19

Depuis le début de l'année 2020, la propagation du virus de la COVID-19, élevée au rang de pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) le 11 mars 2020, a touché négativement les marchés financiers, a entraîné de l'incertitude sur le plan économique en plus de perturber les activités de la communauté des affaires. La pandémie liée à la COVID-19 a forcé les gouvernements à mettre en œuvre des mesures exceptionnelles pour freiner la progression de la crise rattachée à la pandémie. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes d'isolement et la distanciation sociale, ont perturbé les économies et les marchés financiers mondiaux. Cette situation a eu des effets négatifs sur les résultats financiers de la société pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020. Cependant, le programme de gestion des risques mis en place par la société a permis d'atténuer en partie les effets de la crise sur les résultats de la société. La société a déployé des initiatives afin de soutenir sa clientèle et d'atténuer les impacts de la crise, en plus des mesures instaurées par les paliers gouvernementaux afin de contenir la pandémie. Par ailleurs, les gouvernements et les banques centrales ont mis en place des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. En ce qui concerne l'exploitation de la société, des mesures sont appliquées afin de protéger la santé et la sécurité des employés, tout en assurant la continuité des activités.

Pour le moment, il est impossible d'évaluer de façon fiable la durée et l'ampleur des impacts que pourraient avoir ces éléments sur les résultats financiers futurs de la société, et ce, en raison des incertitudes quant aux développements futurs. Les estimations, hypothèses et jugements importants faits par la direction utilisés dans la préparation de ces états financiers prennent en compte ces incertitudes.

Les effets de la pandémie ont touché principalement l'évaluation des actifs et des passifs suivants de la société :

Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

Les variations des facteurs de marché, tels que les taux d'intérêt, le cours des actions et les taux de change, causées par la COVID-19 ont fait varier la juste valeur des instruments financiers. De même, les projections financières servant à établir la juste valeur des immeubles de placement ont été revues, ce qui a entraîné une baisse de la juste valeur des immeubles de placement, qui a été comptabilisée à titre de variation de la juste valeur dans les revenus de placements.

Les immeubles de placement ainsi que les obligations et les actions classées comme étant désignées à la juste valeur par le biais du résultat net appartiennent le passif relatif aux contrats d'assurance. Conséquemment, les variations de la juste valeur de ces actifs sont compensées par les variations du passif relatif aux contrats d'assurance en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB).

Les notes 5 « Placements et produits de placement » et 6 « Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement » présentent la juste valeur des actifs et passifs financiers et des immeubles de placement.

Goodwill

Dans le cadre du suivi des indices de dépréciation, la révision des projections financières, lesquelles considèrent les effets de la COVID-19, a eu pour effet de réduire la valeur comptable du goodwill d'une filiale de la société. Cette dépréciation est comptabilisée à titre de dépréciation du goodwill à la note 14 « Frais généraux ».

Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement

Les modifications des méthodes et des hypothèses ainsi que l'incidence des fluctuations des taux de change entrant dans le calcul des provisions mathématiques et autres passifs relatifs aux contrats d'assurance, de même que les hypothèses financières utilisées dans le calcul du passif relatif aux contrats d'investissement, prennent en compte les incertitudes économiques liées à la COVID-19.

Avantages postérieurs à l'emploi - Passif net découlant de l'obligation au titre des prestations définies

La COVID-19 a compté de manière importante dans les changements apportés aux hypothèses financières utilisées dans l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies ainsi que dans le rendement des actifs des régimes à prestations définies, ce qui a entraîné une augmentation du passif net découlant de l'obligation au titre des prestations définies, engendrant une perte actuarielle comptabilisée en réduction des autres éléments du résultat global, comme présenté à la note 18 « Avantages postérieurs à l'emploi ».

Les résultats réels peuvent différer des estimations, comme mentionné à la note 2, section b) « Estimations, hypothèses, jugements importants et ajustement comptable » des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

3 › Modifications de méthodes comptables

Nouvelles méthodes comptables appliquées

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements et des incidences sur les états financiers de la société
IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 septembre 2016, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, intitulé <i>Application de IFRS 9 Instruments financiers et de IFRS 4 Contrats d'assurance</i>. Cet amendement offre deux options aux entités qui appliquent la norme IFRS 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'approche du report, qui permet une exemption temporaire facultative de l'application de IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de IFRS 4; l'approche par superposition, qui permet aux entités d'appliquer IFRS 9 en ajustant certains des effets de cette norme sur les actifs financiers désignés. Ces actifs désignés sont liés au passif relatif aux contrats d'assurance. <p>Le 25 juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i> afin de prolonger l'approche du report jusqu'au 1^{er} janvier 2023.</p> <p><i>Statut</i> : La société satisfait aux critères et a choisi l'approche du report, comme décrit ci-dessous. La société appliquera IFRS 9 seulement aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p>
<i>Cadre conceptuel de l'information financière</i>	<p><i>Description</i> : Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une révision complète du <i>Cadre conceptuel de l'information financière</i>. L'IASB a décidé de réviser le <i>Cadre conceptuel de l'information financière</i> parce que des questions importantes n'y étaient pas traitées et que certaines indications étaient désuètes ou manquaient de clarté. La version révisée inclut, entre autres, un nouveau chapitre sur l'évaluation, des indications sur la présentation de la performance financière et des définitions améliorées d'un actif et d'un passif et des indications à l'appui de ces définitions. Le cadre conceptuel aide les entités à développer leurs méthodes comptables lorsqu'aucune norme IFRS ne s'applique à une situation particulière. Les dispositions s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i> intitulé <i>Définition d'une entreprise</i>. Cet amendement clarifie la définition d'une entreprise dans le but d'aider les entités à déterminer si une transaction constitue un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. Les dispositions s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> et IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	<p><i>Description</i> : Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié un amendement aux normes IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> et IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. L'amendement, intitulé <i>Définition de matérialité</i>, clarifie la définition de matérialité dans IAS 1 et les explications qui accompagnent cette définition, et aligne les définitions utilisées dans les différentes normes IFRS. Les dispositions s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	<p>La société a adopté l'amendement à IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, comme décrit à la section « Nouvelles méthodes comptables appliquées ». Conséquemment, même si les dispositions de IFRS 9 ou de l'amendement étaient applicables aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, la société appliquera ces dispositions simultanément à l'application d'IFRS 17.</p> <p><i>Description</i> : Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée <i>Instruments financiers</i>, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme IFRS 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs; modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur; propose un nouveau modèle comptable relativement à la reconnaissance des pertes de crédit attendues. Ainsi, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorerie; modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront de manière rétrospective ou rétrospective modifiée.</p> <p>Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative</i>, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelée « compensation négative ».</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.</p>
IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>. La norme IFRS 17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> ont été appliquées préalablement.</p> <p>Le 25 juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> qui vient préciser certains points et qui reporte la date d'application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers relativement à la présentation, à la divulgation et à l'évaluation des passifs de contrats d'assurance.</p>
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>	<p><i>Description</i> : Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. Cet amendement concerne le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et touche seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise.</p> <p>Le 15 juillet 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> qui reporte la date d'application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>. Cet amendement clarifie la comptabilisation du produit net de la vente d'éléments produits pendant la mise en état d'une immobilisation corporelle. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Cet amendement clarifie le fait que, pour déterminer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution du contrat comprend les coûts directement liés au contrat et l'allocation des autres coûts qui sont directement liés à l'exécution du contrat. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>

IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>. Cet amendement modifie la référence au Cadre conceptuel et ajoute une exception à l'exigence pour une entité de référer au Cadre conceptuel pour déterminer ce qui constitue un actif ou un passif. L'exception spécifie que, pour certains types de passifs et passifs éventuels, une entité qui applique IFRS 3 devrait plutôt se référer à IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020. Les améliorations annuelles précisent des situations spécifiques à quatre normes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • IFRS 1 <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> relativement au fait qu'une filiale qui devient un nouvel adoptant subséquemment à sa société mère est autorisée à évaluer les écarts de conversion cumulés en utilisant les montants présentés par sa société mère, en fonction de la date de transition de la société mère aux normes IFRS; • IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> relativement au fait que seuls les frais payés ou reçus entre l'entité et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par l'entité ou le prêteur au nom de l'autre partie, sont inclus dans le test des 10 pour cent pour déterminer si un passif financier doit être décomptabilisé; • IFRS 16 <i>Contrats de location</i> relativement à l'exemple illustratif 13 accompagnant IFRS 16 qui retire de l'exemple illustratif le remboursement des améliorations locatives par le bailleur pour éliminer toute confusion potentielle; • IAS 41 <i>Agriculture</i> relativement au fait que l'entité ne doit plus exclure les flux de trésorerie destinés à financer les impôts aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques à l'aide d'une technique d'actualisation pour assurer la cohérence avec les dispositions d'IFRS 13 <i>Évaluation de la juste valeur</i>. <p>Les dispositions de IFRS 1, IFRS 9 et IAS 41 s'appliqueront aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise. L'amélioration annuelle à IFRS 16 concerne seulement un exemple illustratif; par conséquent, cela est applicable immédiatement.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de ces améliorations sur ses états financiers.</p>
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	<p><i>Description</i> : Le 28 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 16 <i>Contrats de location</i> intitulé <i>Allègements de loyer liés à la COVID-19</i>. Cet amendement exempte les preneurs d'avoir à considérer individuellement les contrats de location pour déterminer si les allègements de loyers liés à la COVID-19 constituent des modifications au contrat de location et permet de comptabiliser ces allègements de loyers comme s'ils ne constituaient pas des modifications au contrat de location. Il s'applique aux allègements de loyers qui réduisent les paiements de location dus au 30 juin 2021 ou antérieurement. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} juin 2020. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>

Information relativement au report de l'application de IFRS 9 *Instruments financiers*

La société applique la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance* dans le cadre de ses activités. Cette norme a été amendée en 2016 afin de permettre aux entités qui appliquent IFRS 4 de différer l'application de IFRS 9 *Instruments financiers* à condition que le total du passif relatif aux activités d'assurance représente plus de 90 % des passifs totaux de l'entité. Ce calcul est effectué à la date de clôture qui précède le 1^{er} avril 2016, soit la date de calcul précisée dans la norme.

Pour ce calcul, la société a pris en compte principalement les passifs de contrats d'assurance, les passifs des contrats d'investissement, le passif relatif à l'actif net des fonds distincts ainsi que les débetures en date du 31 décembre 2015. Le passif relatif aux activités d'assurance sur les passifs totaux est supérieur à 90 %.

La société a décidé de différer l'application de la norme IFRS 9 à la même date à laquelle entrera en vigueur la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance*, qui inclut l'évaluation de ces derniers. Si la société avait appliqué la norme IFRS 9, cela n'aurait pas eu d'effet significatif sur le classement des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* compte tenu du lien très étroit qui existe entre les placements et le passif relatif aux contrats d'assurance. Pour les actifs financiers classés comme prêts et créances ou disponibles à la vente au 30 juin 2020, un montant de 706 \$ (756 \$ au 31 décembre 2019) n'aurait pas satisfait au test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels selon IFRS 9. De plus, en ce qui concerne les prêts hypothécaires, la société n'aurait pas pu utiliser l'exemption de risque de crédit faible dans le calcul des pertes de crédit attendues.

4 › Cession d'entreprise

Le 1^{er} juin 2020, la société a disposé d'une filiale, iA Conseil en placement inc., qu'elle a vendue à CWB Financial Group. Cette transaction a donné lieu à la disposition d'un goodwill de 26 \$ et d'immobilisations incorporelles de 41 \$. Un gain avant impôts de 16 \$ a été inscrit à l'état des résultats dans *Autres revenus*. Le gain après déduction des impôts est de 8 \$. Cette vente reflète la décision de la société de concentrer ses efforts en gestion de patrimoine dans le marché des Canadiens fortunés par le biais exclusif de son réseau en pleine expansion de cabinets indépendants en services-conseils de placement.

5 › Placements et produits de placement

a) Valeur comptable et juste valeur

	Au 30 juin 2020					
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme	693	—	721	—	1 414	1 414
Obligations						
Gouvernements	12 524	1 389	112	—	14 025	
Municipalités	1 275	180	40	—	1 495	
Sociétés et autres	10 328	1 707	2 409	—	14 444	
	24 127	3 276	2 561	—	29 964	30 350
Actions						
Ordinaires	1 616	41	—	—	1 657	
Privilégiées	176	328	—	—	504	
Indices boursiers	226	14	—	—	240	
Unités de fonds de placement	511	8	—	—	519	
	2 529	391	—	—	2 920	2 920
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Prêts hypothécaires assurés						
Résidentiels ¹	—	—	817	—	817	
Multirésidentiels	—	—	1 316	—	1 316	
Non résidentiels	—	—	5	—	5	
	—	—	2 138	—	2 138	
Prêts hypothécaires conventionnels						
Résidentiels ¹	—	—	294	—	294	
Multirésidentiels	64	—	194	—	258	
Non résidentiels	30	—	201	—	231	
	94	—	689	—	783	
Autres prêts	—	—	828	—	828	
	94	—	3 655	—	3 749	3 877
Instruments financiers dérivés	1 711	—	—	—	1 711	1 711
Avances sur contrats	—	—	931	—	931	931
Autres placements	—	—	5	428	433	433
Immeubles de placement	—	—	—	1 989	1 989	2 013
Total des placements	29 154	3 667	7 873	2 417	43 111	43 649

¹ Le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels est détenu en vue de la vente. Voir note 19 « Engagements ».

Au 31 décembre 2019

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme	489	—	516	—	1 005	1 005
Obligations						
Gouvernements	11 713	1 551	111	—	13 375	
Municipalités	1 106	167	40	—	1 313	
Sociétés et autres	8 601	1 721	2 179	—	12 501	
	21 420	3 439	2 330	—	27 189	27 430
Actions						
Ordinaires	1 621	34	—	—	1 655	
Privilégiées	186	374	—	—	560	
Indices boursiers	215	98	—	—	313	
Unités de fonds de placement	489	7	—	—	496	
	2 511	513	—	—	3 024	3 024
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Prêts hypothécaires assurés						
Résidentiels	—	—	846	—	846	
Multirésidentiels	—	—	1 419	—	1 419	
Non résidentiels	—	—	6	—	6	
	—	—	2 271	—	2 271	
Prêts hypothécaires conventionnels						
Résidentiels	—	—	293	—	293	
Multirésidentiels	66	—	193	—	259	
Non résidentiels	28	—	225	—	253	
	94	—	711	—	805	
Autres prêts	—	—	794	—	794	
	94	—	3 776	—	3 870	3 917
Instruments financiers dérivés	1 003	—	—	—	1 003	1 003
Avances sur contrats	—	—	900	—	900	900
Autres placements	—	—	5	424	429	429
Immeubles de placement	—	—	—	2 077	2 077	2 099
Total des placements	25 517	3 952	7 527	2 501	39 497	39 807

La catégorie *À la juste valeur par le biais du résultat net* inclut les titres détenus à des fins de transaction, principalement les instruments financiers dérivés et les placements à court terme ainsi que les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres placements sont constitués de billets à recevoir, de placements dans des entreprises associées et de placements dans des partenariats en coentreprise comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.

b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 50 % au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019. La valeur comptable de ces placements au 30 juin 2020 est de 428 \$ (422 \$ au 31 décembre 2019). La quote-part du résultat net et du résultat global pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020 est de 7 \$ (11 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2019).

c) Produits de placement

	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Intérêts et autres produits tirés des placements				
Intérêts	243	242	561	478
Dividendes	24	32	83	60
Instruments financiers dérivés	—	3	(3)	8
Revenus locatifs	47	48	106	96
Profits (pertes) réalisés	9	8	21	19
Variation des provisions pour pertes	(17)	(11)	(37)	(19)
Autres	4	6	18	12
	310	328	749	654
Variation de la juste valeur des placements				
Trésorerie et placements à court terme	1	2	3	4
Obligations	2 284	912	2 175	2 090
Actions	58	11	(139)	130
Prêts hypothécaires et autres prêts	(5)	(1)	6	(2)
Instruments financiers dérivés	1 549	416	578	973
Immeubles de placement	(38)	(2)	(71)	(10)
Autres	(4)	5	(4)	(6)
	3 845	1 343	2 548	3 179
Total des produits de placement	4 155	1 671	3 297	3 833

6 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

Actifs financiers

Placements à court terme – La valeur comptable de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si le cours sur les marchés actifs n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par l'administrateur de chaque fonds.

Prêts hypothécaires et autres prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts dont les caractéristiques relatives au risque de crédit et à la durée sont sensiblement les mêmes.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument financier dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés et aux options qui sont négociés à la bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations sont basées sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles sont basées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Avances sur contrats – Les avances sur contrats sont comptabilisées au coût amorti. Elles sont garanties et peuvent être remboursées à tout moment. Leur juste valeur correspond approximativement à leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des autres éléments d'actif financier est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon les différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Parmi ces méthodes, la technique du revenu demeure la plus utilisée puisqu'elle se base sur le comportement d'un investisseur en fonction des attentes de revenus générés par un immeuble de placement. Pour ce faire, l'actualisation des flux monétaires générés par l'immeuble de placement est préconisée puisqu'elle mesure la relation entre la valeur marchande et les revenus raisonnablement escomptés au cours d'un horizon d'investissement. Les flux monétaires attendus incluent les revenus contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles propres à l'immeuble de placement. Ces flux tiennent aussi compte des taux d'intérêt, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location futurs et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections à la date de l'évaluation. Les justes valeurs sont comparées avec les informations du marché, y compris avec les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'usage le meilleur et le plus profitable d'un site fait partie intégrante du processus d'établissement de la juste valeur d'un immeuble de placement. Cet usage est celui qui, au moment de l'évaluation, confère à l'immeuble la juste valeur la plus élevée. Par conséquent, cet usage est déterminé en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement possible et réalisable à court terme en tenant compte de la demande et doit être lié aux probabilités de réalisation plutôt qu'aux simples possibilités de réalisation. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants sur une base annuelle ou par le personnel qualifié de la société trimestriellement.

Passifs financiers

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée à la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés comme détenus à des fins de transaction, sont évalués selon les cours de marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

La juste valeur des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes.

La juste valeur de la dette hypothécaire est de 76 \$ (76 \$ au 31 décembre 2019). Elle est garantie par un immeuble de placement qui a une valeur comptable de 179 \$ (181 \$ au 31 décembre 2019), porte un intérêt de 3,143 % et vient à échéance le 1^{er} mai 2022. La dépense d'intérêts hypothécaires est de 1 \$.

Débitures – La juste valeur des débitures classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments.

b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en Bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.

Niveau 2 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, les placements à court terme ainsi que certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.

Niveau 3 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation qui ont recours en grande partie à des paramètres non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Actif

	Au 30 juin 2020			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	—	693	—	693
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	486	12 038	—	12 524
Municipalités	—	1 275	—	1 275
Sociétés et autres	—	10 187	141	10 328
	486	23 500	141	24 127
Disponibles à la vente				
Gouvernements	80	1 309	—	1 389
Municipalités	—	180	—	180
Sociétés et autres	—	1 696	11	1 707
	80	3 185	11	3 276
	566	26 685	152	27 403
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 224	—	1 305	2 529
Disponibles à la vente	29	328	34	391
	1 253	328	1 339	2 920
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	94	—	94
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	215	1 495	1	1 711
Immeubles de placement				
	—	—	1 989	1 989
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 034	29 295	3 481	34 810
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	21 370	6 710	242	28 322
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur				
	23 404	36 005	3 723	63 132

	Au 31 décembre 2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	—	489	—	489
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	850	10 863	—	11 713
Municipalités	—	1 106	—	1 106
Sociétés et autres	—	8 472	129	8 601
	850	20 441	129	21 420
Disponibles à la vente				
Gouvernements	76	1 475	—	1 551
Municipalités	—	167	—	167
Sociétés et autres	—	1 710	11	1 721
	76	3 352	11	3 439
	926	23 793	140	24 859
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 220	—	1 291	2 511
Disponibles à la vente	108	374	31	513
	1 328	374	1 322	3 024
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	94	—	94
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	229	774	—	1 003
Immeubles de placement				
	—	—	2 077	2 077
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 483	25 524	3 539	31 546
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	21 343	6 373	90	27 806
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur				
	23 826	31 897	3 629	59 352

Les transferts du niveau 1 au niveau 2 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2020 s'élevaient à 564 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019). Ces transferts ont eu lieu lors de la période de trois mois terminée le 31 mars 2020 et résultent de l'application d'un ajustement à la juste valeur pour des événements qui ont eu lieu après la clôture des marchés, mais avant la date d'évaluation. Les transferts du niveau 2 au niveau 1 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2020 s'élevaient à 574 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019). L'ajustement effectué dans la période de trois mois terminée le 31 mars 2020 n'a pas été requis pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2020. Ces transferts proviennent des instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts.

Les transferts du niveau 2 au niveau 3 au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2020 s'élevaient à 3 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019). Ces transferts proviennent des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces obligations est évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers qui évaluent la juste valeur de ces instruments financiers. Toutefois, le prix de ces obligations est resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon notre politique interne, donne lieu à un transfert.

La société utilise des données non observables lors de l'évaluation des obligations et des actions classées au niveau 3. En ce qui concerne les obligations, les données non observables correspondent principalement aux primes de risque de crédit et de liquidité, qui varient entre 1,48 % et 3,25 % au 30 juin 2020 (1,09 % et 2,68 % au 31 décembre 2019). Les actions classées au niveau 3 sont principalement évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles basés sur l'actualisation de flux monétaires ainsi que l'utilisation de multiples.

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 30 juin 2020 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,25 % et 7,75 % (5,25 % et 7,75 % au 31 décembre 2019), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 4,25 % et 7,25 % (4,25 % et 7,25 % au 31 décembre 2019). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final amènera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

En raison de la nature non observable des principales données utilisées lors de l'évaluation des obligations, des actions et des immeubles de placement classés au niveau 3, la société n'évalue pas l'incidence que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses sur la juste valeur. De plus, les immeubles de placement ainsi que les obligations et les actions classées comme étant désignées à la juste valeur par le biais du résultat net appartiennent au passif relatif aux contrats d'assurance. Conséquemment, les variations de la juste valeur de ces actifs sont compensées par les variations du passif relatif aux contrats d'assurance en vertu de la MCAB. Même si d'autres hypothèses qui ont une incidence sur la juste valeur étaient utilisées, cela n'aurait aucun effet important sur les états financiers.

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

	Période de six mois terminée le 30 juin 2020							Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
	Solde au 31 décembre 2019	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 30 juin 2020	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	129	9	—	27	(27)	3	141	9
Disponibles à la vente	11	—	—	—	—	—	11	—
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 291	(48)	—	122	(60)	—	1 305	(48)
Disponibles à la vente	31	—	3	1	(1)	—	34	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	—	1	—	—	—	—	1	1
Immeubles de placement	2 077	(71)	—	14	(31)	—	1 989	(71)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	3 539	(109)	3	164	(119)	3	3 481	(109)
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	90	2	—	152	(3)	1	242	2
Total	3 629	(107)	3	316	(122)	4	3 723	(107)

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Solde au 31 décembre 2018	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2019	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	140	7	—	—	(18)	—	129	7
Disponibles à la vente	16	—	—	—	(5)	—	11	—
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 134	5	—	198	(46)	—	1 291	5
Disponibles à la vente	29	—	(1)	3	—	—	31	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	1	—	—	—	(1)	—	—	—
Immeubles de placement								
	1 720	44	—	318	(5)	—	2 077	44
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur								
	3 040	56	(1)	519	(75)	—	3 539	56
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
	47	1	—	44	(2)	—	90	2
Total	3 087	57	(1)	563	(77)	—	3 629	58

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020, un montant de 14 \$ (55 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019) inscrit à titre d'*Achats* d'immeubles de placement correspond à des capitalisations aux *Immeubles de placement*. De plus, les *Ventes et règlements* des immeubles de placement n'incluent aucun transfert à titre d'immobilisations corporelles (2 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019).

Les *Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net* et le *Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus* sont présentés dans *Produits de placement* à l'état des résultats, à l'exception de la valeur des actifs des fonds distincts, qui n'est pas présentée à l'état des résultats, mais qui est incluse dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts à la note 9 « Actif net des fonds distincts ». Les *Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global* sont présentés à la note 12 « Cumul des autres éléments du résultat global » dans *Profits (pertes) latents*.

Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe certains de ses instruments financiers comme étant prêts et créances. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

	Au 30 juin 2020			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	8	141	149
Municipalités	—	54	—	54
Sociétés et autres	—	225	2 519	2 744
	—	287	2 660	2 947
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	3 783	—	3 783
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	4 070	2 660	6 730

	Au 31 décembre 2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	8	131	139
Municipalités	—	51	—	51
Sociétés et autres	—	243	2 138	2 381
	—	302	2 269	2 571
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	3 823	—	3 823
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	4 125	2 269	6 394

Passifs financiers

Le tableau suivant présente les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

	Au 30 juin 2020			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	52	226	—	278
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	87	740	31	858
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	139	966	31	1 136
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	1 128	—	1 128
Dette hypothécaire	—	76	—	76
Débitures	—	677	—	677
Total des passifs classés au coût amorti	—	1 881	—	1 881

	Au 31 décembre 2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	46	165	—	211
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	80	315	36	431
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	126	480	36	642
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	1 183	—	1 183
Dette hypothécaire	—	76	—	76
Débitures	—	664	—	664
Total des passifs classés au coût amorti	—	1 923	—	1 923

7 › Gestion des risques associés aux instruments financiers

a) Dépréciation des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2020 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la société n'a fait aucun reclassement des pertes latentes sur les actions classées comme étant disponibles à la vente de *Autres éléments du résultat global* à *Produits de placement* à l'état des résultats.

Comme les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont appariés, les variations de la juste valeur, autres que celles liées au risque de crédit, sont directement prises en compte dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*, ce qui permet d'éviter une disparité des traitements aux résultats. Seules les variations de la juste valeur liées aux événements de crédit touchant les flux monétaires pourraient avoir une incidence sur les résultats de la société.

Les pertes et les profits latents sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et inclus dans *Cumul des autres éléments du résultat global* sont les suivants :

	Au 30 juin 2020			Au 31 décembre 2019		
	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations						
Gouvernements	1 389	—	81	1 551	(1)	57
Municipalités	180	—	9	167	—	3
Sociétés et autres	1 707	(3)	74	1 721	(2)	40
	3 276	(3)	164	3 439	(3)	100
Actions	391	(62)	8	513	(21)	10
Total	3 667	(65)	172	3 952	(24)	110

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque pour la société de subir une perte financière si des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements.

b) i) Indicateurs de qualité de crédit

Obligations par niveaux de qualité

	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
	\$	\$
AAA	1 212	1 546
AA	14 481	13 101
A	9 048	7 961
BBB	4 975	4 343
BB et moins	248	238
Total	29 964	27 189

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 2 170 \$ au 30 juin 2020 (2 054 \$ au 31 décembre 2019).

Prêts hypothécaires et autres prêts

	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
	\$	\$
Prêts hypothécaires assurés	2 138	2 271
Prêts hypothécaires conventionnels	783	805
Autres prêts	828	794
Total	3 749	3 870

La qualité de crédit des prêts hypothécaires et autres prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

b) ii) Actifs financiers échus ou dépréciés

Obligations, prêts hypothécaires et autres prêts échus

Les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts sont considérés comme étant échus lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle. Tout prêt dont les termes d'encaissement présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts et qui ne fait pas l'objet d'une mesure déployée par la société pour soutenir sa clientèle ou qui est en voie de saisie constitue un prêt en défaut. Tout prêt en défaut qui n'est pas assuré et complètement garanti est habituellement déprécié.

Au 30 juin 2020				
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeurs brutes				
Non échus et non dépréciés	2 525	2 824	822	6 171
Échus et non dépréciés				
30 – 89 jours de retard	—	3	23	26
90 – 119 jours de retard	—	—	3	3
120 jours et plus de retard	—	—	3	3
Dépréciés	44	—	—	44
Total des valeurs brutes	2 569	2 827	851	6 247
Provisions spécifiques pour pertes	8	—	—	8
	2 561	2 827	851	6 239
Provisions collectives	—	—	23	23
Total des valeurs nettes	2 561	2 827	828	6 216

Au 31 décembre 2019				
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeurs brutes				
Non échus et non dépréciés	2 319	2 978	760	6 057
Échus et non dépréciés				
30 – 89 jours de retard	—	2	36	38
90 – 119 jours de retard	—	2	5	7
120 jours et plus de retard	—	—	2	2
Dépréciés	21	—	1	22
Total des valeurs brutes	2 340	2 982	804	6 126
Provisions spécifiques pour pertes	10	—	—	10
	2 330	2 982	804	6 116
Provisions collectives	—	—	10	10
Total des valeurs nettes	2 330	2 982	794	6 106

Biens saisis

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2020, la société a pris possession d'immeubles qu'elle détenait en garantie de prêts hypothécaires pour une valeur inférieure à 1 \$ (3 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019). Les immeubles saisis qui sont toujours détenus en fin de période sont présentés à titre d'immeubles détenus à des fins de vente dans *Autres éléments d'actif*.

Provisions spécifiques pour pertes

Au 30 juin 2020				
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	10	—	—	10
Variation des provisions spécifiques pour pertes	(2)	—	—	(2)
Solde à la fin	8	—	—	8

Au 31 décembre 2019				
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	8	1	—	9
Variation des provisions spécifiques pour pertes	2	(1)	—	1
Solde à la fin	10	—	—	10

8 › Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition directe au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés au 30 juin 2020 est de 1 708 \$ (1 001 \$ au 31 décembre 2019). À la date de clôture de chaque période, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

Au 30 juin 2020						
	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	582	624	91	1 297	59	(2)
Contrats à terme standardisés	875	—	—	875	2	(9)
Options	6 243	—	—	6 243	221	(79)
Contrats de taux de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 809	1 078	—	4 887	71	(57)
Contrats de swaps	55	789	2 677	3 521	13	(491)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	910	3 688	5 181	9 779	695	(190)
Contrats à terme de gré à gré	1 510	3 159	—	4 669	649	—
Options	23	—	—	23	—	—
Contrats de risque de crédit						
Contrats de swaps	—	21	—	21	—	—
Autres contrats dérivés	2	3	354	359	1	(30)
Total	14 009	9 362	8 303	31 674	1 711	(858)

	Au 31 décembre 2019					
	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	490	719	97	1 306	21	(2)
Contrats à terme standardisés	632	—	—	632	1	(4)
Options	5 594	—	—	5 594	236	(77)
Contrats de taux de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 358	1 057	—	4 415	70	(10)
Contrats de swaps	21	777	2 406	3 204	33	(169)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	643	3 188	5 697	9 528	361	(65)
Contrats à terme de gré à gré	1 165	2 544	200	3 909	280	(68)
Autres contrats dérivés	1	2	357	360	1	(36)
Total	11 904	8 287	8 757	28 948	1 003	(431)

	Au 30 juin 2020		
	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	29 111	1 671	(801)
Couverture d'un investissement net	1 439	27	(19)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	988	12	(34)
Risque de change	19	1	—
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	117	—	(4)
Total des instruments financiers dérivés	31 674	1 711	(858)

	Au 31 décembre 2019		
	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	26 568	964	(425)
Couverture d'un investissement net	1 284	23	—
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	1 002	14	(5)
Risque de change	17	1	—
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	77	1	(1)
Total des instruments financiers dérivés	28 948	1 003	(431)

Instruments financiers dérivés incorporés

La société détient des actions privilégiées perpétuelles assorties d'une option de rachat qui donne à l'émetteur le droit de racheter les actions à un cours déterminé. Les normes comptables exigent que la valeur de l'option de rachat soit évaluée séparément de celle des actions privilégiées. La valeur de l'option de rachat des instruments financiers dérivés incorporés est déterminée par une évaluation qui repose principalement sur la volatilité, les cours observés sur des marchés et les caractéristiques des actions privilégiées sous-jacentes. Ces instruments financiers dérivés incorporés sont présentés dans *Autres contrats dérivés*.

Couverture d'un investissement net

Les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 2 ans au 30 juin 2020 (moins de 2 ans au 31 décembre 2019). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2020 et 2019, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de juste valeur*Couverture du risque de taux d'intérêt*

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances allant de 1 an à 15 ans au 30 juin 2020 (de 2 ans à 15 ans au 31 décembre 2019).

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances de moins de 1 an à 8 ans au 30 juin 2020 (de moins de 1 an à 9 ans au 31 décembre 2019).

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020, la société a constaté une perte de 27 \$ sur l'instrument de couverture (gain de 28 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2019) et un gain de 28 \$ sur l'élément couvert (perte de 28 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2019). Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020, la société a constaté une inefficacité de couverture de 1 \$ (aucune pour la période de six mois terminée le 30 juin 2019).

Couverture du risque de change

La société utilise une relation de couverture de juste valeur afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de gré à gré qui ont des échéances de moins de 2 ans au 30 juin 2020 (moins de 2 ans au 31 décembre 2019).

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2020 et 2019, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change sur des actifs financiers en devises étrangères. La société utilise des contrats de swaps qui ont des échéances entre 4 ans et 9 ans au 30 juin 2020 (de 4 ans à 10 ans au 31 décembre 2019). Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2020 et 2019, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

9 › Actif net des fonds distincts

	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2020	2019
	\$	\$
Actif		
Encaisse et placements à court terme	1 143	992
Obligations	5 767	5 509
Actions	21 456	21 362
Prêts hypothécaires	23	21
Immeubles de placement	16	17
Instruments financiers dérivés	22	20
Autres éléments d'actif	833	285
Actif total	29 260	28 206
Passif		
Créditeurs et frais courus	755	338
Actif net	28 505	27 868

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	25 460	25 759	27 868	23 781
Plus :				
Sommes perçues des titulaires de contrats	1 046	967	2 824	2 023
Intérêts et dividendes	155	149	279	280
Profits nets réalisés	137	239	213	247
Augmentation (diminution) nette de la juste valeur	2 370	185	(804)	1 919
	29 168	27 299	30 380	28 250
Moins :				
Sommes versées aux titulaires de contrats	539	788	1 625	1 624
Frais d'exploitation	124	122	250	237
	663	910	1 875	1 861
Solde à la fin	28 505	26 389	28 505	26 389

10 › Débentures

À la suite du changement de structure organisationnelle (note 1), les débentures émises et en circulation demeurent émises par la société et sont garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement.

Le 16 mai 2019, la société a racheté la totalité de ses débentures subordonnées de 250 \$ échéant le 16 mai 2024 et portant un intérêt de 2,80 % payable semestriellement jusqu'au 16 mai 2019. Les débentures subordonnées ont été rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé. Conséquemment, la société a déboursé une somme totale de 254 \$.

11 › Capital social

Le capital émis par la société s'établit comme suit :

	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant \$	Nombre d'actions (en milliers)	Montant \$
Actions ordinaires				
Solde au début et à la fin	108 575	1 655	108 575	1 655
Actions privilégiées, catégorie A				
Solde au début et à la fin	21 000	525	21 000	525
Total du capital social		2 180		2 180

Options d'achat d'actions

À la suite du changement de structure organisationnelle (note 1), le régime d'options d'achat d'actions a été transféré à iA Société financière. Conséquemment, toute action découlant de ce régime sera émise par iA Société financière.

Dividendes

	Trimestres terminés les 30 juin				Périodes de six mois terminées les 30 juin			
	2020		2019		2020		2019	
	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action
	\$ (en dollars)		\$ (en dollars)		\$ (en dollars)		\$ (en dollars)	
Actions ordinaires	—	—	90	0,83	671	6,67	270	2,49
Actions privilégiées								
Catégorie A – série B	1	0,29	1	0,29	3	0,58	3	0,58
Catégorie A – série G	3	0,23	3	0,23	5	0,47	5	0,47
Catégorie A – série I	1	0,30	2	0,30	3	0,60	4	0,60
	5		6		11		12	
Total	5		96		682		282	

12 › Cumul des autres éléments du résultat global

	Obligations	Actions	Écart de conversion	Couverture	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2019	73	(8)	73	(61)	77
Profits (pertes) latents	78	(41)	—	—	37
Impôts sur profits (pertes) latents	(20)	11	—	—	(9)
Autres	—	—	65	(60)	5
Impôts sur autres	—	—	—	9	9
	58	(30)	65	(51)	42
Pertes (profits) réalisés	(16)	(2)	—	—	(18)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	4	—	—	—	4
	(12)	(2)	—	—	(14)
Solde au 30 juin 2020	119	(40)	138	(112)	105
Solde au 31 décembre 2018	6	(10)	135	(108)	23
Profits (pertes) latents	110	1	—	—	111
Impôts sur profits (pertes) latents	(28)	—	—	—	(28)
Autres	—	—	(62)	56	(6)
Impôts sur autres	—	—	—	(9)	(9)
	82	1	(62)	47	68
Pertes (profits) réalisés	(20)	1	—	—	(19)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	5	—	—	—	5
	(15)	1	—	—	(14)
Solde au 31 décembre 2019	73	(8)	73	(61)	77
Solde au 31 décembre 2018	6	(10)	135	(108)	23
Profits (pertes) latents	126	(5)	—	—	121
Impôts sur profits (pertes) latents	(32)	1	—	—	(31)
Autres	—	—	(51)	46	(5)
Impôts sur autres	—	—	—	(7)	(7)
	94	(4)	(51)	39	78
Pertes (profits) réalisés	(13)	—	—	—	(13)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	4	—	—	—	4
	(9)	—	—	—	(9)
Solde au 30 juin 2019	91	(14)	84	(69)	92

13 › Gestion du capital

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

La société gère son capital conjointement avec celui de la société mère, iA Société financière.

Les exigences relatives à la suffisance de capital de la société sont réglementées par la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables à l'actionnaire ordinaire et aux actions privilégiées. Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2 sont composés principalement de débetures subordonnées.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de certaines provisions pour écarts défavorables incluses dans le passif relatif aux contrats d'assurance.

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,05.

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

Au 30 juin 2020, la société maintient un ratio qui satisfait aux exigences réglementaires.

	30 juin 2020
	\$
Capitaux disponibles, attribution de l'avoir et dépôts admissibles	8 817
Coussin de solvabilité global	7 258
Ratio total	121 %

Dans les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2019, le ratio de solvabilité était de 126 % et la société maintenait un ratio qui satisfaisait aux exigences réglementaires.

14 › Frais généraux

Dépréciation du goodwill

Au 31 mars 2020, en raison des effets de la pandémie de la COVID-19 décrits à la note 2, la société a procédé à une révision des projections financières de PPI Management Inc. À la suite de cette révision, un test de dépréciation a été réalisé à l'égard des activités comprises dans les unités génératrices de trésorerie (UGT) du secteur de l'Assurance individuelle. Cela a amené la société à comptabiliser une dépréciation du goodwill de 24 \$. Ce montant a été reconnu à l'état des résultats dans *Frais généraux*. Afin d'établir la valeur recouvrable de l'UGT, la valeur d'utilité a été déterminée au moyen de calculs qui font appel à des projections de flux de trésorerie avant impôts fondées sur des projections financières futures qui couvrent une période de 5 ans.

15 > Impôts sur le résultat

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

	Trimestres terminés les 30 juin				Périodes de six mois terminées les 30 juin			
	2020		2019		2020		2019	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Résultat avant impôts	261		241		307		449	
Charge d'impôts prévue par la loi au Canada	70	27	64	27	82	27	120	27
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :								
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujéti à l'impôt du Canada	—	—	(1)	—	(1)	—	(2)	—
Produits de placement exonérés	(8)	(3)	(5)	(2)	(29)	(9)	(10)	(2)
Portion non déductible (non imposable) de la variation de la juste valeur des immeubles de placement	3	1	(1)	—	7	2	(1)	—
Ajustements des années précédentes	(10)	(4)	(1)	—	(11)	(4)	(1)	—
Variation des taux d'imposition	—	—	(3)	(1)	(1)	—	(4)	(1)
Autres	1	—	1	—	7	2	2	—
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	56	21	54	24	54	18	104	24

16 > Information sectorielle

La société exerce et gère ses activités en fonction de cinq principaux secteurs d'activité isolables qui reflètent sa structure organisationnelle quant à la prise de décision. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation de la société en secteurs opérationnels. Ses produits et services sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. Ses activités se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les produits et services principaux offerts par chaque secteur sont les suivants :

Assurance individuelle – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance invalidité et d'assurance hypothécaire;

Gestion de patrimoine individuel – Produits et services individuels en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières, à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs;

Assurance collective – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance décès et mutilation, d'assurance soins dentaires et d'assurance invalidité de courte et de longue durée pour les régimes d'employés, produits d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux;

Épargne et retraite collectives – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts collectifs;

Affaires américaines – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires;

Autres – Produits d'assurance auto et habitation, services soutenant les activités qui n'ont pas de lien avec les secteurs principaux, tels que la gestion d'actifs et le financement, le capital de la société de même que certains ajustements relatifs à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les frais généraux qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité. La répartition des autres activités est principalement effectuée selon une formule basée sur les capitaux propres et est appliquée uniformément à chaque secteur d'activité.

Les autres actifs et les autres passifs, à l'exception principalement des instruments financiers dérivés, sont classés en totalité sous la colonne *Autres* puisqu'ils servent au soutien opérationnel des activités de la société.

Résultats sectoriels

	Trimestre terminé le 30 juin 2020						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits							
Primes nettes	394	774	357	354	150	75	2 104
Produits de placement	3 727	(72)	90	277	92	41	4 155
Autres produits	28	370	9	25	35	(49)	418
	4 149	1 072	456	656	277	67	6 677
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	198	339	273	272	132	4	1 218
Prestations et règlements cédés sur contrats	(64)	—	(13)	(7)	(77)	24	(137)
Transferts nets aux fonds distincts	—	423	—	101	—	—	524
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	3 732	(72)	22	254	81	1	4 018
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	21	—	—	—	21
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(27)	—	1	1	7	(1)	(19)
Commissions, frais généraux et autres charges	204	320	116	26	120	(9)	777
Charges financières	3	1	8	—	—	2	14
	4 046	1 011	428	647	263	21	6 416
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	103	61	28	9	14	46	261
Répartition des autres activités	30	6	3	1	6	(46)	—
Résultat avant impôts	133	67	31	10	20	—	261
Impôts sur le résultat	23	29	2	(2)	4	—	56
Résultat net	110	38	29	12	16	—	205
Résultat net attribué aux contrats avec participation	7	—	—	—	—	—	7
Résultat net attribué aux actionnaires	103	38	29	12	16	—	198

	Trimestre terminé le 30 juin 2019						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits							
Primes nettes	391	643	413	339	120	77	1 983
Produits de placement	1 356	66	48	107	54	40	1 671
Autres produits	32	365	15	24	20	(31)	425
	1 779	1 074	476	470	194	86	4 079
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	192	514	293	305	100	38	1 442
Prestations et règlements cédés sur contrats	(56)	—	(14)	(7)	(57)	9	(125)
Transferts nets aux fonds distincts	—	110	—	86	—	—	196
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	1 354	68	2	50	73	3	1 550
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	7	—	—	—	7
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(14)	—	(1)	—	(24)	(2)	(41)
Commissions, frais généraux et autres charges	202	323	153	26	86	5	795
Charges financières	6	1	6	—	—	1	14
	1 684	1 016	446	460	178	54	3 838
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	95	58	30	10	16	32	241
Répartition des autres activités	25	1	1	1	4	(32)	—
Résultat avant impôts	120	59	31	11	20	—	241
Impôts sur le résultat	23	14	9	3	5	—	54
Résultat net attribué aux actionnaires	97	45	22	8	15	—	187

Période de six mois terminée le 30 juin 2020

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Primes nettes	791	1 852	772	987	288	160	4 850
Produits de placement	2 481	255	108	229	146	78	3 297
Autres produits	57	746	28	52	67	(94)	856
	3 329	2 853	908	1 268	501	144	9 003
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	427	896	565	658	257	25	2 828
Prestations et règlements cédés sur contrats	(127)	—	(26)	(13)	(151)	46	(271)
Transferts nets aux fonds distincts	—	848	—	364	—	—	1 212
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	2 497	404	32	186	196	1	3 316
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	22	—	—	—	22
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(39)	—	4	2	(60)	(1)	(94)
Commissions, frais généraux et autres charges	448	671	262	54	232	(11)	1 656
Charges financières	8	1	16	—	—	2	27
	3 214	2 820	875	1 251	474	62	8 696
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	115	33	33	17	27	82	307
Répartition des autres activités	56	8	5	2	11	(82)	—
Résultat avant impôts	171	41	38	19	38	—	307
Impôts sur le résultat	20	26	1	(1)	8	—	54
Résultat net	151	15	37	20	30	—	253
Résultat net attribué aux contrats avec participation	8	—	—	—	—	—	8
Résultat net attribué aux actionnaires	143	15	37	20	30	—	245

	Période de six mois terminée le 30 juin 2019						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits							
Primes nettes	779	1 363	810	999	235	152	4 338
Produits de placement	3 182	91	114	261	106	79	3 833
Autres produits	61	719	29	49	37	(60)	835
	4 022	2 173	953	1 309	378	171	9 006
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	418	1 034	584	620	198	82	2 936
Prestations et règlements cédés sur contrats	(108)	—	(29)	(13)	(111)	19	(242)
Transferts nets aux fonds distincts	—	257	—	163	—	—	420
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	3 142	127	13	465	162	(9)	3 900
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	21	—	—	—	21
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(29)	—	1	3	(64)	9	(80)
Commissions, frais généraux et autres charges	402	646	298	52	165	10	1 573
Charges financières	11	1	12	—	—	5	29
	3 836	2 065	900	1 290	350	116	8 557
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	186	108	53	19	28	55	449
Répartition des autres activités	44	(1)	2	2	8	(55)	—
Résultat avant impôts	230	107	55	21	36	—	449
Impôts sur le résultat	48	27	15	6	8	—	104
Résultat net	182	80	40	15	28	—	345
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	—	—	—	—	—	1
Résultat net attribué aux actionnaires	181	80	40	15	28	—	344

Primes sectorielles

	Trimestre terminé le 30 juin 2020						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	493	174	383	72	280	19	1 421
Investies dans les fonds distincts	—	600	—	289	—	—	889
	493	774	383	361	280	19	2 310
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(99)	—	(26)	(7)	(130)	56	(206)
Primes nettes	394	774	357	354	150	75	2 104

	Trimestre terminé le 30 juin 2019						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	491	98	450	30	208	48	1 325
Investies dans les fonds distincts	—	545	—	316	—	—	861
	491	643	450	346	208	48	2 186
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(100)	—	(37)	(7)	(88)	29	(203)
Primes nettes	391	643	413	339	120	77	1 983

	Période de six mois terminée le 30 juin 2020						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	980	380	829	120	537	52	2 898
Investies dans les fonds distincts	—	1 472	—	881	—	—	2 353
	980	1 852	829	1 001	537	52	5 251
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(189)	—	(57)	(14)	(249)	108	(401)
Primes nettes	791	1 852	772	987	288	160	4 850

	Période de six mois terminée le 30 juin 2019						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	969	207	881	359	406	96	2 918
Investies dans les fonds distincts	—	1 156	—	653	—	—	1 809
	969	1 363	881	1 012	406	96	4 727
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(190)	—	(71)	(13)	(171)	56	(389)
Primes nettes	779	1 363	810	999	235	152	4 338

Actif et passif sectoriels

	Au 30 juin 2020						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Placements	25 684	2 453	2 006	4 176	1 231	7 561	43 111
Actif net des fonds distincts	—	16 755	—	11 750	—	—	28 505
Actif de réassurance	(664)	—	226	130	1 670	(139)	1 223
Autres	110	1 143	—	—	43	3 530	4 826
Actif total	25 130	20 351	2 232	16 056	2 944	10 952	77 665
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement	23 975	2 257	2 329	4 328	2 038	(95)	34 832
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts	—	16 755	—	11 750	—	—	28 505
Autres	680	56	10	17	—	8 261	9 024
Passif total	24 655	19 068	2 339	16 095	2 038	8 166	72 361

	Au 31 décembre 2019						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Placements	23 113	1 880	1 881	3 998	1 058	7 567	39 497
Actif net des fonds distincts	—	16 392	—	11 476	—	—	27 868
Actif de réassurance	(702)	—	233	132	1 491	(124)	1 030
Autres	121	866	—	—	38	2 951	3 976
Actif total	22 532	19 138	2 114	15 606	2 587	10 394	72 371
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement	21 470	1 839	2 199	4 142	1 744	(99)	31 295
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts	—	16 392	—	11 476	—	—	27 868
Autres	342	37	5	5	—	7 060	7 449
Passif total	21 812	18 268	2 204	15 623	1 744	6 961	66 612

17 › Résultat de base par action ordinaire

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	Trimestres terminés les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	193	181	234	332
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	109	109	109	109
Résultat de base par action (en dollars)	1,78	1,67	2,15	3,06

Les actions ordinaires n'ont fait l'objet d'aucune transaction qui aurait pu influencer ces calculs après la date de clôture et avant la date d'autorisation de publication des présents états financiers.

18 › Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un certain nombre de régimes à prestations définies capitalisés et non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

	Trimestres terminés les 30 juin			
	2020		2019	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Coût des services courants	15	1	10	—
Intérêts nets	2	1	2	1
Frais administratifs	1	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	18	2	13	1
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies ¹				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(181)	—	(41)	—
Pertes actuarielles découlant des changements dans les hypothèses financières	347	3	86	2
Pertes des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	166	3	45	2
Total des composantes du coût des prestations définies	184	5	58	3

¹ Les hypothèses relatives aux marchés, telles que les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs ainsi que les changements dans les hypothèses financières, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

	Périodes de six mois terminées les 30 juin			
	2020		2019	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Coût des services courants	30	2	22	1
Intérêts nets	4	1	4	1
Frais administratifs	1	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	35	3	27	2
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies ¹				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(19)	—	(134)	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	94	1	208	3
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	75	1	74	3
Total des composantes du coût des prestations définies	110	4	101	5

¹ Les hypothèses relatives aux marchés, telles que les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs ainsi que les changements dans les hypothèses financières, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

	Trimestres terminés les 30 juin			
	2020		2019	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	166	3	45	2
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(43)	(1)	(12)	—
Total des autres éléments du résultat global	123	2	33	2

	Périodes de six mois terminées les 30 juin			
	2020		2019	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	75	1	74	3
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(20)	—	(20)	—
Total des autres éléments du résultat global	55	1	54	3

19 > Engagements**Engagements de placements**

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux et résidentiels, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 30 juin 2020, ces engagements s'élèvent à 790 \$ (803 \$ au 31 décembre 2019), dont les décaissements estimatifs seront de 58 \$ (65 \$ au 31 décembre 2019) dans 30 jours, de 339 \$ (314 \$ au 31 décembre 2019) dans 31 à 365 jours et de 393 \$ (424 \$ au 31 décembre 2019) dans plus d'un an.

Vente de placements

Le 27 mai 2020, la société s'est engagée à vendre son portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels. Cette vente reflète la décision de la direction de se retirer du marché des prêts hypothécaires résidentiels et de se concentrer sur les marchés des prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels. Sous réserve de l'obtention des approbations requises, la clôture de cette transaction est prévue le 1^{er} septembre 2020. Cet engagement n'a pas été pris en compte dans les états financiers et pourrait ne pas être exécuté.

Entente de financement

La société a une entente de financement envers iA Société financière d'un montant de 80 \$ (80 \$ au 31 décembre 2019), ne devant servir qu'au financement de l'offre publique de rachat des actions dans le cours normal des activités de iA Société financière.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit au nom de la société. Au 30 juin 2020, le solde de ces lettres est de 7 \$ (7 \$ au 31 décembre 2019).

Marges de crédit

Au 30 juin 2020, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 56 \$ (56 \$ au 31 décembre 2019) qui n'étaient pas utilisées aux 30 juin 2020 et 2019. Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

20 > Données comparatives

Certaines données de la période précédente ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période courante. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net de la société.